

23 sep 2005 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 23 septembre 2005](#)

Appui belge aux Béninois engagés dans l'ONUCI

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement d'un détachement instructeur au Bénin et l'engagement d'un détachement logistique en Côte d'Ivoire.

Sur proposition de M. André Flahaut, Ministre de la Défense, le Conseil des Ministres a autorisé l'engagement d'un détachement instructeur au Bénin et l'engagement d'un détachement logistique en Côte d'Ivoire.

Depuis 2003, la Belgique fournit un appui à un détachement béninois déployé en Côte d'Ivoire, dans le cadre de la Mission des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI). L'appui belge se traduit principalement par le prêt, avec l'instruction spécifique et l'entretien périodique du matériel belge. L'instruction des militaires béninois a lieu deux fois par an au Bénin et la maintenance du matériel, six fois par an en Côte d'Ivoire. Un détachement instructeur, composé de 5 militaires belges, sera déployé au Bénin dans le courant des mois de septembre et octobre, pour une durée de 3 semaines, afin d'instruire le nouveau contingent béninois. Un détachement logistique, composé de 6 militaires belges, sera déployé en Côte d'Ivoire, au mois d'octobre, pour une durée de deux semaines, afin d'y entretenir le matériel belge et de faciliter la remise-reprise des bataillons béninois. Concernant le statut pécuniaire, le détachement instructeur sera en service intensif tandis que le détachement logistique sera en engagement opérationnel de protection - coefficient 3.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe